

Une concurrence de qualité pour une Suisse en bonne santé

Liberté, Cohésion et Innovation – par amour de la Suisse

Le système de santé suisse est très efficace et de bonne qualité. L'espérance de vie et la qualité de vie sont en augmentation continue. Contrairement à d'autres pays, notre système de santé n'est pas endetté. Chaque patient a accès aux soins médicaux les plus modernes. Toutefois, cela a un coût. Une concurrence régulée doit permettre d'accroître encore la qualité et de faire diminuer les coûts. En éliminant les fausses incitations dans le système de santé, nous garantirons que les prestataires qui traitent les patients le plus efficacement soient mieux récompensés et non ceux qui prescrivent le plus de soins possibles.

1. Défis externes

- › Augmentation de la part de la population âgée et augmentation des coûts
- › Augmentation du volume de prestations par les fournisseurs et attentes sans fin de certains patients
- › La sur-régulation, la sur-académisation et l'initiative contre l'immigration de masse aggravent la pénurie de main d'œuvres qualifiées dans le secteur de la santé
- › La tendance croissante à la planification de l'économie par les autorités

2. Liberté, Cohésion et Innovation

Liberté : la population suisse peut compter, en cas de problème de santé, sur un système de soins de première classe. L'assurance maladie garantit également que les conséquences financières d'une maladie grave soient prises en charges. Cette sécurité offre une liberté qui permet de se concentrer sur de nouvelles possibilités – tant pour les individus que pour les entreprises.

Cohésion : en Suisse, chaque patient a accès aux soins médicaux les plus modernes. Les réductions des primes existantes permettent à chacun de pouvoir supporter les coûts de l'assurance maladie. L'assurance obligatoire évite que les personnes, par un calcul à court terme ou par nécessité économique, renoncent à payer leur assurance et qu'en cas de maladie, les coûts n'affectent pas la communauté. Le PLR veut une plus grande responsabilité individuelle afin que les coûts restent abordables pour tous.

Innovation : l'Etat doit laisser plus d'espace de liberté au secteur de la santé, de sorte qu'il puisse innover. Le PLR lutte pour que l'accès aux innovations médicales et le choix entre les différents modèles de soins soient préservés. Les conditions cadres dans les domaines de la recherche et du développement doivent être sans cesse améliorées pour faire face à la concurrence internationale, afin que le pôle suisse de l'innovation reste attractif.

La performance doit être récompensée : la régulation de la concurrence dans le système de santé a pour but d'accroître la qualité des prestations tout en abaissant les coûts. Le patient est en droit de

connaître la qualité de la prise en charge offerte par les prestataires. Le PLR veut une véritable liberté de choix et une concurrence axée sur la qualité et l'efficacité. C'est cette concurrence qui doit déterminer où les différentes médecines de pointe doivent être fournies et surtout pas la décision d'un bureaucrate. Nous refusons l'économie planifiée et les monopoles.

Le PLR a confiance en la Suisse : à l'étranger, l'économie planifiée a entraîné une diminution de la qualité, une augmentation des temps d'attente pour les patients et conduit à une introduction tardive des nouvelles technologies tout en faisant exploser les dettes. Le système actuel suisse s'est avéré efficace, mais doit cependant être amélioré par des mesures ciblées. Notre système de santé est aussi un investissement pour l'économie : moins de congés maladies profitent autant aux patients qu'aux entreprises.

3. Nos exigences

Une concurrence axée sur la qualité plutôt qu'une économie planifiée :

- › Instaurer des classements de qualité pour permettre aux patients de faire un choix réel. Cette concurrence améliore la qualité.
- › Concentrer la médecine de pointe là où la qualité des soins a fait ses preuves.
- › Garantir une variété de modèles d'assurance et de soins afin de permettre une liberté de choix des clients et des patients.
- › Empêcher l'étatisation progressive du système de santé.

Cohésion et responsabilité individuelle

- › Assurer l'accès rapide pour tous aux médecines modernes : préférons l'innovation au rationnement.
- › Pas d'abrogation de l'obligation de s'assurer, ni de réductions des primes pour les plus démunis. Optimisation du système actuel plutôt qu'une mise en place d'un système d'assistanat social.
- › Encourager la responsabilité individuelle afin de ne pas faire exploser les coûts - pas de surexploitation de la solidarité avec des primes ou des franchises fixées en fonction du revenu.
- › Exiger que seuls les prestataires de services qui respectent les critères de la LAMal, en terme d'efficacité, d'adéquation et d'économicité, soient rémunérés par l'assurance maladie. Des contrôles de qualité et des possibilités de recours garantissent des soins équilibrés et de qualité.

Libérer l'innovation – corriger les mauvaises incitations

- › Accorder une plus grande place à la liberté d'entreprendre, à la responsabilité individuelle et à l'innovation.
- › Renforcer le secteur par des incitations à l'innovation et l'introduction des nouvelles technologies médicales (e-Health).
- › Empêcher l'académisation des professions de la santé.
- › Démêler les compétences des cantons : se recentrer sur les règles et leur application.
- › Exiger des flux financiers transparents et homogènes dans le cadre de la médecine ambulatoire et hospitalière.

4. Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux

- › L'augmentation des primes a été, en moyenne, plus faible lorsque les conseillers fédéraux du PLR étaient en charge du département de la santé : augmentation de 4.8% pour le CF Pascal Couchepin, 2.6% pour le CF Didier Burkhalter et augmentation de 5.9% jusqu'à maintenant pour le CF Alain Berset (PS) (NZZaS 13.09.2014).
- › En 7 ans de politique libérale au département de l'intérieur (DFI), les prix des médicaments originaux ont chuté pour atteindre un niveau comparable à celui de nos pays voisins. En 2011, cela signifie entre 450 et 650 millions de francs par an au profit des consommateurs.
- › L'affinement de la compensation des risques afin que la chasse aux bons risques n'en vaille plus la peine pour les assureurs.
- › Un soutien du remboursement des primes suite aux différences cantonales grâce à un règlement non bureaucratique du passé.
- › Le rejet de la caisse unique et d'un pool des hauts risques pour l'assurance-maladie.
- › Une amélioration de la surveillance de l'assurance maladie, sans nouvelle autorité centrale qui accable et qui contrôle le marché.